Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 20,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. Téléphone 2041

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur

J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année

PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 19 octobre 1927

No. 32

LE TIGRE BAVE

A propos du dernier livre de M. Clémenceau.

Georges Clémenceau, le vieux Tigre de la France républicaine, vient d'écrire son testament philosophique: la somme des croyances qui lui restent, des choses dont il est sûr à la fin de ses quatre-vingts ans de vie.

La lecture de cet ouvrage qu'il a intitulé: "Au soir de la pensée", nous eût paru digne d'occuper les quelques moments de loisir que nous laisse parfois la besogne quotidienne, s'il ne nous était venu à l'esprit de voir tout d'abord ce qu'en pensait la saine critique littéraire de France. La Croix de Paris du 26 septembre nous apportait l'appréciation d'un littérateur chrétien de rare mérite, M. José Vincent. Dès les premières lignes nous fûmes vite renseigné sur la valeur du livre de Clémenceau. "Le Tigre, dit M. Vincent, écrit Au Soir... Il a de fameux euphémismes. Que n'intitulait-il, pour être juste, ce testament philosophique: *En pleine nuit de la pensée.*" Et un peu plus loin: "J'en veux à cet homme, à ce rieur impitoyable tout acharné à la poursuite du ridicule d'autrui, d'avoir été pour une fois sa propre dupe tout au long de mille pages en deux tomes d'épaisseur et de format inhumains."

Cette *épaisseur* et ce *format*, tous deux inhumains, sont deux coups de massue qui doivent fermer à jamais les tomes de Clémenceau devant les yeux du lecteur catholique. D'ailleurs il y a mille contre un à parier que les lecteurs du Tigre seront aussi rares que les cheveux dont son crâne aridé est veuf; mais son ouvrage figurera peut-être dans maintes bibliothèques, où son poids et ses dimensions, à défaut de valeur réelle, serviront d'arguments ou de prétextes à l'alléorne. Si le sujet traité et le style incompréhensiblement savant de Clémenceau, défendent ses pages contre la curiosité du bourgeoisie et les condamnent à rester scellées, le renom de l'auteur et le grand rôle qu'il a rempli dans une époque troublée en imposeront sans doute même chez nous à certains esprits faibles et prévenus. C'est ce qui explique notre présent article.

CLEMENCEAU SE SUFFIT.

Après Ford et Edison, Clémenceau a voulu écrire l'un des chapitres du triste livre qui racontera la vie descendante de notre premier quart de siècle. A son tour il s'est attaqué à Dieu. Pour lui le ciel est sans lumière et l'éternité sans voix; Clémenceau se suffit et suffit à tout. On avait cru jusqu'à présent que cet homme avait de l'esprit, au moins l'esprit de se taire sur ce qu'il ignorait, mais sa baudruche vient de crever et ce qu'on avait pris pour une lanterne n'était qu'une vessie.

Avant de mettre le second pied dans la tombe, il a voulu se payer la fantaisie d'insulter Dieu à son goût; ne pouvant Le détruire, il L'a nié. Bien entendu, ce procédé ne supprime rien: ni Dieu, ni l'ordre, ni le devoir de servir l'un de tout son cœur et d'éviter l'autre de toutes ses forces. Les griffes du Tigre ne changeront pas un iota à tout cela, pas plus aux dogmes de la création et de la rédemption qu'à celui des fins dernières de l'homme. Elles pourront tout au plus lui creuser une petite place plus profonde encore dans les abîmes, là où le sole descend éternellement sur la pensée humaine en révolte contre son Auteur.

EN FACE D'UNE POSSESSION DIABOLIQUE.

Mais qu'ont-ils donc tous ces prétendus savants à lutter contre le bon Dieu? On dirait chez eux un besoin impérieux de crier au monde leur orgueilleuse suffisance et de blasphémer Celui que leurs genoux se refusent à adorer. Nous nous trouvons apparemment devant des cas de possession diabolique. Le démon poursuit son œuvre d'insoumission, et la poursuit par la bouche de ceux qui, pour monter au faîte des honneurs et des richesses, semblent lui avoir vendu leur âme.

Malheur aux peuples qui ont choisi ces révoltés pour chefs! Ceux à qui Dieu a donné la supériorité de l'intelligence et la supériorité de la fortune ont une mission à remplir ici-bas: la foule a les yeux sur eux et marche à leur suite. Où ces orgueilleux mèneront-ils la [illegible]?

Le livre de M. Clémenceau n'est pas pour raffermir dans le monde qui compte le crédit de la France ni celui de la race française, si peu d'influence qu'ait encore son auteur. Oui il faut bien l'avouer, la race française au XIXe et au XXe siècles, a été déshonorée de bien des hontes par ses fils les mieux doués du côté de l'esprit, et c'est grâce seulement aux tenants encore si nombreux chez elle de la vieille foi et de la vieille morale qu'elle n'a pas sombré tout à fait dans le déshonneur. Aux plus blasphèmes opposons donc des actes d'amour plus nombreux et plus fervents. L'enfer veut nous faire payer par la honte de certaines révoltes bruyantes le titre glorieux de race missionnaire; vengeons-nous en entourant notre Dieu de plus de ferveur et en faisant monter à la conquête du monde une armée de plus en plus compacte d'apôtres sans reproche.

LE PLUS CREDULE DES INCREDULES.

Cependant n'allons pas croire que Clémenceau soit un incrédule, dans le sens qu'il ne croit à rien du tout. On l'a dit: qui n'adore pas Dieu, adore les bêtes. Et la plus bête des bêtes n'est souvent pas autre que soi-même. Le Tigre en est rendu là. Il finit vraiment en beauté, comme se plaisent à écrire les auteurs modernes.

"Le mal, fait justement remarquer M. Vincent, c'est qu'avec M. Clémenceau on se heurte tout le temps à l'intransigeance de la foi à l'état la plus naïve. Il n'y a pas d'être humain qui ne croie. M. Clémenceau, que le seul mot de dogme fait sortir aussitôt de ce sang-froid qui est l'habituelle marque du vrai savant,— M. Clémenceau croit comme vous, comme moi, plus que vous, plus que moi. Il y a longtemps qu'on l'a dit: incrédules, les plus crédules.

"M. Clémenceau a ses dogmes, tout au moins ses impératifs premiers, devant lesquels lui-même, le grand indocile, courbe bien sagement la tête. Il ne nous laisse pas le loisir ou l'envie de les rejeter. Il nous les impose. Il nous affirme sans preuve, par exemple, et avec une sorte de *sic!* triomphant, que "la plus haute réalisation de l'homme consiste dans le fait de croire en soi-même", et de "faire confiance à la vertu de sa propre pensée."

En conséquence de quoi le Tigre, qui ne croit pas en Dieu, croit sans doute au Tigre. On se fait le Dieu qu'on peut quand on ferme [illegible] à celui d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui cependant, [illegible] parler, détient plus de titres.

"Le Tigre, telle Mignon en sa candeur naïve, croit plus de crédit à cette évolution, qu'il a célébrée en tant de pages, qu'au vieux christianisme dont l'aînesse se chiffre par dix-sept cents ans. Il a tort. Il voit s'éteindre de jour en jour ce vieux flambeau de l'Eglise romaine qui, paraît-il, alluma jadis tant de bûchers. Il voit mal. A ce flambeau, il restera toujours assez de lumière pour éclairer *tout homme venant en ce monde.*

"A ceux qui préfèrent les ténèbres, il reste la suprême ressource de garder les yeux clos.

"Mais il ne suffit pas, ô Tigre, de deux pauvres babines pour éteindre le soleil."

U. Langlois, O.M.I.



S. G. Mgr Cassulo, délégué apostolique, visite la Saskatchewan

S. G. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada, arrivera dans la Saskatchewan vendredi ou samedi matin, où il sera reçu à l'archevêché de Régina, par Mgr Marois, P.A., V.G.

L'une de ses premières visites sera pour notre bien-aimé archevêque que la maladie retient toujours à l'hôpital. Ce sera une consolation pour nous tous de penser que le représentant du Souverain Pontife est allé porter à notre vénéré père cloué sur son lit de souffrance, la bénédiction la plus cordiale du Père commun des fidèles.

Mgr Cassulo passera ensuite quelques jours à visiter les principales institutions catholiques de l'archidiocèse. Il quittera Régina mardi soir le 25 octobre.

A PRINCE-ALBERT

C'est mercredi le 26 à 10.15 h. a.m., que S. G. Mgr A. Cassulo arrivera à Prince-Albert. Il sera reçu à la gare par S. G. Mgr Prud'homme et le clergé de la ville et des environs. Un cortège d'autos l'accompagnera jusqu'à l'évêché. Dans la soirée du 26, il y aura réception officielle dans la cathédrale avec présentation d'adresses en français et en anglais. Il faut espérer que les Franco-Canadiens des paroisses avoisinantes se feront un devoir de venir en très grand nombre présenter leurs hommages au délégué du Souverain Pontife en notre pays.

Le lendemain matin, jeudi, le 27, Son Excellence célébrera la sainte messe à la cathédrale à 8 h. A midi, tout le clergé du diocèse sera l'hôte de S. G. Mgr Prud'homme en l'honneur de Son Excellence Mgr le Délégué. Au cours de l'après-midi, visite des institutions de la ville et des bureaux du PATRIOTE.

Le 28 au matin Mgr Cassulo se rendra à Saskatoon où se répétera à peu près le programme de la réception à Prince-Albert.

Le 29 à midi Son Excellence prendra le train pour Muenster où il fera la visite de l'abbaye Nullius de St-Pierre.

Toute la population catholique de la Saskatchewan et en particulier les Franco-Canadiens, sont heureux de souhaiter la plus filiale bienvenue à S. G. Mgr Andrea Cassulo et de lui renouveler l'expression de leur vénération, de leur attachement inaltérable.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Deux minutes de silence le 11 novembre prochain

Ottawa. — Le chômage du jour anniversaire de l'armistice se fera cette année le lundi 7 novembre tel qu'annoncé officiellement. Mais il ne faudrait pas laisser passer inaperçue la date même de l'armistice qui est le 11 novembre. Aussi le premier ministre King a-t-il demandé que ce jour-là, vendredi le 11 novembre prochain, à 11 h. du matin tous les citoyens du Canada gardent 2 minutes de silence en souvenir des soldats canadiens morts au champ d'honneur.

S. G. Mgr Cassulo à Winnipeg et St-Boniface

S. G. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, est arrivé samedi dernier à Winnipeg pour y commencer sa visite dans l'Ouest.

Une réception chaleureuse lui fut faite à la gare. Il fut conduit au palais archiépiscopal de Winnipeg par une procession d'autos.

Dimanche, à la cathédrale Sainte-Marie il y eut grand'messe pontificale célébrée par son Excellence et présentation d'une adresse par Mgr Sinnott.

Dans l'après-midi une délégation des catholiques de Saint-Boniface, ayant à leur tête S. G. Mgr Béliveau, vint prendre Son Excellence à l'archevêché de Winnipeg pour le conduire processionnellement à Saint-Boniface, escorté par une longue file d'automobiles décorées. A la cathédrale, deux adresses furent lues en anglais et en français et lecture de [illegible] délégué Apostolique, après avoir [illegible] présents au salut du T. S. Sacrement.

A 8 h. du soir, au théâtre Capitol, grande réception pour tous les catholiques de la ville de Winnipeg.

Deux adresses l'une en anglais et l'autre en français, seront lues au nom des laïcs et Son Excellence y répondra dans les deux langues.

La journée de lundi et de mardi se passa à visiter les églises et les institutions catholiques de Winnipeg. A partir d'aujourd'hui, Son Excellence sera l'hôte de S. G. Mgr Béliveau jusqu'à son départ pour la Saskatchewan, demain ou vendredi.

M. Ernest Lapointe en deuil

Québec. — M. Sifroid Lapointe, père de M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, est décédé à Saint-Eloi, Temiscouata, à l'âge de 83 ans. M. Ernest Lapointe et deux filles, Madame Lévesque, de Saint-Eloi, et Madame Richard, de Montréal, survivent au défunt.

Le *Patriote* prie M. Ernest Lapointe d'agréer ses vives condoléances.

La Belgique a une héritière

Bruxelles, Belgique. — Le canon a annoncé, le 11 oct., au matin, la naissance d'une fille, au prince-héritier Léopold et à la princesse Astrid, nièce du roi de Suède. Au baptême la petite princesse recevra les noms de Joséphine Charlotte Ingeborg Marguerite Elisabeth Astrid de Belgique. La grande duchesse de Luxembourg sera la marraine.

A la naissance d'un garçon, le canon tonne 101 coups, et à la naissance d'une fille, 21 coups seulement. La population espérait un héritier et elle n'a pas caché son désappointement lorsque le canon s'arrêta après le 21me coup, lui annonçant ainsi la naissance d'une héritière.

Cependant après ce premier moment de déception, la ville de Bruxelles a célébré joyeusement l'heureux événement.

La lutte est terminée en Ontario

Ottawa. — A une réunion spéciale de la Commission des écoles séparées tenue à l'Ecole Guigues, M. [illegible] propose l'adoption d'une résolution qui termine l'état de guerre qui a existé entre la Commission et le gouvernement depuis 1912.

La délibération proposée par M. Samuel Genest, président, secondé par le R. P. Cornell, O.M.I., et adoptée à l'unanimité, se lit comme suit.

Il est résolu:

Que la Commission des Ecoles séparées d'Ottawa, après prise préalable connaissance du rapport de la Commission nommée par le ministre de l'Instruction publique de faire enquête sur l'état des écoles bilingues de la province d'Ontario, est heureuse de se déclarer prête à coopérer avec le ministère de l'Instruction publique et ses inspecteurs dans la mise en vigueur des recommandations et conclusions de la Commission d'enquête.

"La Commission des écoles séparées apprécie l'impartialité et la droiture avec lesquelles les commissaires-enquêteurs ont accompli leur lourde et difficile tâche.

"La Commission des Ecoles séparées est convaincue que la mise en vigueur des recommandations du rapport, inaugurera l'avènement d'un système d'instruction publique plus conforme aux règles de la pédagogie, que les élèves qui en bénéficieront seront bien préparés à continuer le travail d'union et de bonne entente inauguré par la nouvelle organisation scolaire. Ils seront aussi plus prêts à travailler au plus grand bien du Canada.

"Que copie de cette délibération soit envoyée à l'honorable Howard Ferguson, premier ministre et ministre de l'Instruction publique et aux trois commissaires-enquêteurs: M. le Dr F. W. Merchant, son honneur le juge J. H. Scott, et M. Louis Coté, avocat d'Ottawa."

La lutte terminée

L'adoption de cette résolution par la Commission des écoles séparées d'Ottawa termine la lutte la plus belle peut-être qui ait jamais été faite par quelques hommes chez par les contribuables d'Ottawa pour la reconnaissance et la défense de [illegible] d'éducation bilingue.

Costes et Lebrix au Brésil

Rio de Janeiro, Brésil. — Les aviateurs français Dieudonné Costes et son compagnon Lebrix, sont arrivés ici sains et saufs après leur envolée transatlantique à bord du "Nungesser-Coli". Ils croient prouver que la ligne de communication par avion entre l'Europe et l'Amérique serait praticable et sûre par l'Espagne, les Açores et l'Amérique du Sud.

L'hon. R. B. Bennett est le chef du parti conservateur

M. Bennett est élu au second tour.—L'homme et l'orateur.—Travail de la Convention.—Caractère bilingue des séances.

Winnipeg. — Le parti conservateur vient de se donner un chef, après de nombreux discours, de longues discussions, les délégués ont fixé leur choix. Voici le résultat final après le deuxième tour de scrutin:

Bennett	780
Guthrie	320
Cahan	266
Manion	148
Rogers	37
Drayton	3

Une salve d'applaudissements salua le nouveau chef alors que le sénateur Robertson venait publier le résultat du dernier ballot.

L'hon. Hugh Guthrie proposa que la nomination de l'hon. Bennett fut acceptée à l'unanimité. M. C.-H. Cahan appuya la proposition ainsi que l'hon. R. J. Manion. L'hon. Robert Rogers [illegible] nouveau chef. Les délégués n'eurent qu'une voix pour appuyer les dernières propositions. Le choix de l'hon. Bennett rallia tous les esprits et réjouit tous les cœurs des membres de la Convention.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. Richard Bedford Bennett, qui a été choisi chef du parti libéral-conservateur du Canada par la convention conservatrice de Winnipeg est âgé de 57 ans. Il est né à Hopewell, N.-B., le 3 juillet 1870, de Henry J. Bennett et de Henrietta Stiles. Il a fait ses études dans les écoles publiques et les écoles normales du Nouveau-Brunswick, et à l'Université de Dalhousie. Il fut reçu au barreau du Nouveau-Brunswick en 1893 et il a pratiqué le droit à Chatham, N.-B., de 1893 à 1896 avec la firme Tweedie and Bennett. [illegible] il pratique actuellement à Calgary depuis 1897. Il est intéressé dans plusieurs compagnies et directeurs de plusieurs autres. Il a été membre de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest de 1898 à 1905, membre de l'Assemblée législative de l'Alberta de 1909 à 1911, élu à la Chambre des Communes pour le comté de Calgary en 1911. Il fut directeur général du service national en 1916.

Il est membre de plusieurs clubs, mais consacre tous ses loisirs à la lecture qu'il donne comme sa récréation favorite.

Comme M. Mackenzie King, dont il sera le vis-à-vis à la Chambre, M. Bennett est célibataire. Il habite avec sa sœur, Mlle Mildred Bennett, à Calgary.

L'HOMME

M. Georges Pelletier, du *Devoir*, fait ainsi le portrait moral de M. Bennett:

M. R. B. Bennett est [illegible] d'une vive et forte intelligence, [illegible] les bonnes traditions et le [illegible] homme d'affaires, cet [illegible] est à ses heures [illegible].

A lire les deux discours qu'il a fait à tous les conservateurs, [illegible] devant la délégation [illegible] pratique et à une éloquence [illegible], M. Bennett [illegible] qui évoque aux heures où l'on parle l'éloquence. Sa tournure d'esprit rappelle [illegible] Archibald Robinson.

Sa carrière politique a été [illegible] depuis vingt-cinq ans [illegible] en 1921, sa tournure il fut collègue de M. Meighen dans un cabinet [illegible] des élections [illegible] de 1926. Il a de la fortune. "J'ai assez pour [illegible]", a-t-il dit. [illegible]

"Je sais ne devoir aucun esprit à ma seule personne. [illegible] "Tirer des temps nouveaux, à [illegible] Je serai, [illegible] Providence, le [illegible] de tous les partis." [illegible]

Que ce ne soient pas là les hautes fanfares d'un oracle grave? Le pays, comme les partis, a besoin d'hommes nouveaux, qui aient un esprit nouveau et qui voient les [illegible] du Canada même. Que M. Bennett soit devenu un de ces hommes nouveaux, un de ces dévoués serviteurs du public, il convient de l'espérer, de le souhaiter.

L'ORATEUR

Qui a connu M. Bennett candidat ou ministre, ne se laisse pas prendre facilement [illegible]. Mais après son élection, il était visiblement ému. Il ne s'en est pas fallu beaucoup [illegible] lui au tribunal [illegible] le rôle, comme les fonctions qu'il assume à ses [illegible] l'égal de "l'homme nouveau".

La fortune du nouveau chef

Voici par exemple comment il a parlé:

"Ma profession et mes affaires ne pourront plus [illegible] que le droit est une maîtresse jalouse. Mais la direction politique est plus encore maîtresse jalouse et nul ne peut servir deux maîtres ou deux maîtresses. [illegible] Vous avez décidé [illegible] la fortune que Dieu a été assez bon de me donner, dans l'intérêt de mon pays par l'intermédiaire du grand parti auquel j'ai le privilège d'appartenir.

"Il est vrai, comme on l'a dit et non sans raison, que je suis un homme de quelque fortune. C'est absolument vrai. Mais je le dois à mes efforts constants dans ce grand pays de l'Ouest auquel je dois tout. Et ce qui est plus, je considère cette fortune comme un dépôt sacré qui m'a été confié pour servir mon pays ainsi que l'on a conseillé pour l'avenir. Je ne considère pas cette fortune que la Divine Providence ait été assez bonne de permettre que je sois dans cette situation heureuse [illegible] comme il le devrait en ayant constamment au-devant de sa tête le spectre de ses obligations et des responsabilités pécuniaires. En conséquence vous pouvez être assurés que tout ce que j'ai je le consacre en même temps que moi-même au service que l'on assume."

L'effet de ce discours

On peut juger du reste du discours par ces brèves citations. L'effet a été énorme sur les auditeurs. [illegible] bien des délégués québécois n'auraient pas voulu accepter M. Bennett. Ils lui auraient peut-être préféré même M. Rogers. Après son discours tout est changé. On se demande seulement si les [illegible]

(Suite à la page 5)

Un geste à retenir

Un entrefilet de quelques lignes paru dans le "Patriote de l'Ouest" du 28 septembre annonçait que l'A.C.F.C., notre grande organisation nationale venait de recevoir du Consul de France un chèque de $300 [illegible] comme contribution à la campagne en faveur de l'enseignement du français menée depuis plus de quinze ans par l'A.C.F.C.

Ce don est peut-être passé trop inaperçu dans le public. C'est d'une part une marque de reconnaissance du Gouvernement Français envers nos organisations nationales. C'est une preuve que le travail accompli, les résultats obtenus, ont été assez considérables pour être remarqués par ceux qui dans ce gouvernement représentent le Ministre des Affaires Etrangères de France.

Ce geste venu, nous n'en doutons pas, une satisfaction intime à ceux de nos chefs qui depuis si longtemps sont sur la brèche, d'autant plus qu'il signifie en même temps que la France elle aussi "se souvient".

Il fut un temps où il était de mode de reprocher à la France son indifférence envers la cause française au Canada; et récemment encore un orateur s'écriait, dans des circonstances d'ailleurs assez [illegible] "—Qu'a-t-elle fait pour nous depuis la Cession et même longtemps auparavant?"

La France fut peut-être coupable, bien que les événements qui se succédaient alors chez elle puissent en partie expliquer cette apparente apathie; mais s'il est une partie du Canada qui n'ait pas le droit de formuler à son endroit des reproches, c'est bien l'Ouest.

Les missionnaires français dès le début participent noblement les [illegible] les [illegible], les [illegible] des missionnaires, et les [illegible] de l'Eglise catholique de l'Ouest [illegible] sont [illegible] de France comme à ceux de Québec. Aujourd'hui encore les prêtres de France dans les paroisses aussi bien que dans les missions du Nord font noblement leur part pour la cause commune; et enfin un grand nombre de religieuses, venues de la mère-patrie, consacrent à des milliers d'enfants le don [illegible] de nos ancêtres.

Il serait donc profondément injuste de dire que la France n'a rien fait pour nous, alors qu'elle nous a donné le meilleur d'elle-même, ses prêtres et ses religieuses.

Mais ceci c'était la France catholique, celle qui est la plus près de nous. Aujourd'hui c'est la France officielle qui à son tour se souvient de nous et nous crie ses encouragements. Nous lui en sommes profondément reconnaissants et conservons plus particulièrement Monsieur le Consul de France à Vancouver, Monsieur Suret, qui ne perd aucune occasion de signaler à Paris les luttes que nous livrons ici.

Monsieur Suret qui sert si bien les intérêts français fait là un travail fécond que savent reconnaître tous ceux qui ont à cœur la survivance de notre langue.

Nous croyons savoir que le Gouvernement Français depuis plusieurs années déjà accorde également une subvention au Collège Mathieu de Gravelbourg.

La France "se souvient" et les Franco-Canadiens de la Saskatchewan lui disent merci.

M. Bennett chef du parti conservateur

(Suite de la page 1)

lecteurs de la province accepteront le nouveau chef. Car l'espoir de reprendre bientôt le pouvoir est encore ce qui reste de plus vivace au cœur des libéraux-conservateurs.

M. Bennett parle français

M. Bennett avait négligé de parler français quand on l'a mis en nomination. Après son élection il a dit quelques mots en français aux délégués québécois qui sont allés le féliciter. Le même soir, à l'hôtel Royal Alexandra, il a rencontré toute la délégation de Québec et leur a fait un autre petit discours qui n'a pas été sans les émouvoir. C'était sa première visite comme chef de l'opposition.

Travail de la Convention

La convention semblait être sur un volcan à la première heure, alors que M. Meighen et Ferguson échangèrent quelques coups d'épée pour régler de vieux différends au sujet du fameux discours de M. Meighen à Hamilton, dans lequel l'orateur disait qu'en cas de guerre de l'Angleterre les troupes canadiennes devraient être appelées sous les armes et entraînées en attendant qu'on consultât le peuple sur l'envoi des troupes de l'autre côté. M. Meighen attisa le feu en défendant et en soutenant les mêmes idées que par le passé.

L'honorable Ferguson l'attaqua avec violence, lui disant que son discours était hors de saison et qu'il était de nature à favoriser un certain clan et à semer la discorde entre les races du pays. M. Meighen fut interrompu à tout instant par l'auditoire. On voulait l'empêcher de parler. De toute part on sifflait, en tapant des pieds et en lui criant: "Asseyez-vous! asseyez-vous!" L'orateur, malgré ce tintamarre persista jusqu'à la fin et dit tout ce qu'il avait sur le cœur. Pourquoi M. Meighen réchauffa-t-il ce vieux discours? Pourquoi M. Ferguson le traita-t-il si furieusement? Quelques sages en tirent prétendent que ce fut un coup de théâtre pour mettre M. Meighen en lumière et M. Ferguson dans l'ombre, lui qui ne voulait point changer de siège. L'incident n'est point impossible.

Voici quelques points saillants:

M. MEIGHEN.

"Je n'ai pas dit à Hamilton qu'un gouvernement conservateur endormi enverrait le Canada à la séparation, mais que, dès que nous réalisions de notre devoir de protéger, que le Canada — tout le Canada — non pas à se séparer, mais à cimenter les liens qui nous unissent avec du sang pour l'amour de notre propre sécurité et la vie de l'empire lui-même.

L'ancien chef conservateur rappela une réunion d'un comté de Québec où le premier ministre libéral aurait déclaré que "M. Meighen est l'homme de la conscription et qu'il a peuplé les cimetières des Flandres de 60,000 Canadiens." "Honte!" crièrent plusieurs délégués.

M. Meighen rappela sa déclaration faite à Hamilton, à savoir que lors de l'élection générale précédente, de nouvelles guerres avaient été prophétisées comme faisant partie de la politique du parti conservateur. Il a déclaré à Hamilton, dit-il, que ce ne fut pas contre le parti conservateur ou ses principes que le peuple de Québec vota le 29 octobre, mais contre "la représentation sous un faux jour de nos principes et de notre politique."

M. Meighen cita un autre extrait de son discours à Hamilton, disant que si le Canada devait affronter de nouveau une situation comme celle de 1914, non seulement il serait [illegible] mais il serait préférable de convoquer le parlement, mais la décision du gouvernement, qui devrait être prise promptement, devrait être soumise au jugement du peuple dans une élection générale, avant que les troupes soient envoyées. Il déclara en même temps que, si jamais le Dominion était menacé de dehors, le Canada n'agirait pas comme il l'a fait en 1914. Il est d'avis cependant qu'avant d'envoyer des soldats, le consentement du peuple devrait être obtenu.

L'HON. FERGUSON

Il y a environ deux ans, dit M. Ferguson, M. Meighen me demanda une entrevue à Toronto. Nous passâmes ensemble deux ou trois heures à ma résidence, à discuter le discours qu'il se proposait de prononcer à Hamilton. Une élection complémentaire devait avoir lieu sous peu dans Bagot. Je suggérai à M. Meighen que ce n'était pas le temps de faire les déclarations en question à Hamilton et que son opinion n'était pas importante. Je dis à M. Meighen que son discours projeté à Hamilton n'était pas nécessaire et qu'il conséquent [illegible] de [illegible] l'électorat de Bagot ne serait pas influencé par une telle brutalité pour capter son vote. Je dis aussi à M. Meighen que son discours serait la plus flagrante violation d'unité au Canada.

"J'ai dit à M. Meighen, continue M. Ferguson, en s'avançant davantage sur la tribune, qu'il ne pouvait obtenir l'unanimité nationale au moyen d'une telle [illegible] le favorisait à la [illegible]."

"Je ne suis pas ici, continue M. Ferguson, pour attaquer qui que ce soit, mais pour justifier mon attitude, que j'ai prise, il y a deux ans au sujet d'un discours prononcé dans la salle à Hamilton. Je ne crois pas qu'on puisse tirer [illegible] de bon en déterrant un cadavre mort depuis deux ans, et ce n'est là [illegible] d'une mauvaise odeur. Si la convention se décide à appuyer M. Meighen, je me désintéresserai entièrement des activités de cette convention."

PRESIDENTS PERMANENTS

Le premier ministre E.-N. Rhodes, de la Nouvelle-Ecosse, et le sénateur C.-P. Beaubien, de Montréal, furent choisis comme présidents permanents de langue anglaise et de langue française respectivement.

VICE-PRESIDENTS

Voici les noms des vice-présidents pour les autres provinces et le Yukon:

Ontario: J. R. McNicholl, Toronto.

Manitoba: John T. Haig, Winnipeg.

Saskatchewan: N. H. Craig, Moose Jaw.

Colombie Britannique: L'hon H. H. Stevens, Vancouver.

Alberta: A. A. McGillivray, Calgary.

Ile du Prince-Edouard: L'hon. John A. MacDonald, Cardigan.

Yukon: Mme George Black.

Nouveau-Brunswick: L'hon C. D. Richards.

Maurice Dupré, Québec et C. B. Lindsay, Winnipeg, ont été nommés secrétaires permanents de la convention.

Des règlements de procédure furent adoptés et la convention s'ajourna.

La deuxième journée de la convention s'est passée dans le calme et la monotonie d'une longue série de discours au caractère peu saillant, bien de l'énervement de la veille. C'était la tranquillité après la tempête. Chaque délégué s'amusait sur une motion, qui au rapport du comité, qui certaines règles ou directions relatives au règlement. L'événement ou incident de la journée fut le choix ou nomination de six candidats: MM. Robert Rogers, R. G. Manion, C. H. Cahan, Hugh Guthrie, R. B. Bennett, et de H. Drayton.

Tous les six, brièvement, exprimèrent leur reconnaissance, renouvelèrent leur attachement au parti, firent le panégyrique des grands disparus de leur politique et lâchèrent surtout de capter le vote des délégués, chacun très important et que chacun se fit un point d'honneur de ne point oublier. Sir H. Drayton à même été l'honneur chez les Québécois en hasardant quelques mots de français.

CARACTERE BILINGUE DE LA CONVENTION

La convention revêtit un caractère bilingue. Il y eut un président anglais et français, un secrétaire anglais et français, les avertissements furent en français et en anglais, les discours furent prononcés en anglais et en français. Ce fut quelque chose de tout à fait nouveau dans le genre pour un auditoire de l'Ouest. La majorité des délégués anglais n'y comprenaient goutte aux discours français, c'est pourquoi les délégués français changeaient de langue et continuaient ensuite en un langage magnifique à s'exprimer en anglais. S'il fut difficile pour les délégués anglais de comprendre le français, il leur fut très facile de saisir le beau et d'apprendre qu'il n'y a pas de mal à savoir les deux langues.

Quelques résolutions adoptées par la Convention

1.—Il est résolu qu'une législation sur les pensions devrait ressortir uniquement du fédéral.

2.—Le parti conservateur est en faveur du maintien du chemin de fer du Canadien National comme propriété publique, et désire que ses directeurs soient libres des ingérences politiques.

3.—Par un vote concerté la convention a renvoyé au comité des résolutions la clause qui a trait à l'exclusion orientale dans la résolution sur l'immigration.

4.—Il est résolu que cette convention accepte et adopte comme partie du programme du parti libéral-conservateur les clauses de la convention ouvrière et les principes généraux qui s'y rattachent, convention qui est incluse dans le traité de paix de 1923.

"Et qu'il soit résolu:

a)—Que la paix et la prospérité nationales ne peuvent être établies que si elles sont basées sur la justice sociale.

b)—Que c'est le devoir de l'Etat de procurer la paix industrielle et le bien-être humain.

"Afin d'assurer le mieux possible l'accomplissement de ces choses, les points suivants sont adoptés:

1. L'encouragement de la production d'articles au Canada par l'ouvrier canadien.

2. La conversion de nos matières premières en articles fabriqués chez nous, plutôt que d'exporter ces articles pour les faire manufacturer à l'étranger.

3. L'encouragement des industries ... de manière à assurer la continuation ... de l'emploi.

7. Rendre accessibles aux citoyens canadiens et aux soldats de retour en particulier toutes les affaires de terres pour établissements sur des terres.

Elle affirme sa fidélité aux principes de cette politique dans ses différentes phases de stimuler l'exploitation des ressources naturelles du Canada, de conserver et d'étendre le marché agricole canadien, de mettre sur pied les industries du Canada en créant de la sorte du travail à nos ouvriers; de promouvoir le commerce interprovincial; et de façon générale de fonder une vie économique diversifiée qui soit efficace pour retenir au pays les fils et les filles du Canada.

Cette convention affirme la politique tarifaire d'abord en 1913 par le gouvernement libéral-conservateur; à savoir une, dans le but d'établir scientifiquement les tarifs douaniers, il soit nommé une commission permanente du tarif qui représente les trois grandes classes de l'industrie canadienne: l'agriculture, le travail et l'industrie; que cette commission soit chargée d'étudier les problèmes tarifaires et de présenter au gouvernement les recommandations, mesures qu'elle croirait nécessaires à l'intérêt public.

Des résolutions couvrent aussi la construction d'une voie ferrée de la Rivière-la-Paix au Pacifique; le parachèvement de la ligne de la Baie d'Hudson; l'aide fédérale aux routes interprovinciales; le creusage du St-Laurent comme entreprise entièrement canadienne, le maintien des taux actuels sur le grain et la farine comme taux maxima, le progrès de l'agriculture "comme la plus grande industrie de notre pays"; la mise à exécution au complet du rapport Duncan sur les provinces maritimes; la fondation à Ottawa d'une maison pour le chef conservateur, etc.

...Une résolution sur les Ecoles

Résolu que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta rentrent en possession de leurs ressources naturelles, avec un arrangement statuant que le maintien et l'administration des terres d'écoles et des fonds prélevés sur ces terres pour fins d'éducation soient laissés à ... [illegible]

L'immigration

La résolution de la convention touchant l'immigration prétend que la politique d'immigration et de colonisation adoptée par le gouvernement actuel a fait faillite quant à son plan d'admission, de distribution et d'administration. Elle demande donc que le Canada adopte "un système actif d'immigration, d'après des principes sélectifs en faisant converger ses efforts sur le rapatriement des Canadiens, en obtenant un plus fort pourcentage d'immigration britannique; en profitant de toute l'assistance donnée par le gouvernement anglais pour la colonisation dans l'Empire, etc., etc.; en considérant favorablement la demande d'admission au pays de ceux qui ont déjà des parents au Canada; en faisant des concessions spéciales aux Canadiens pour leur permettre de défricher nos terres vacantes."

M. Robert S. Park à la Convention de Winnipeg

Winnipeg. — M. Robert Park est le plus vieux délégué de la convention. Il est âgé de 86 ans. Il s'occupe de politique depuis 60 ans. Il est un pionnier de Winkwood.

Il était l'ami de Sir John A. Macdonald, Sir Georges Cartier, Sir Hector Langevin. M. Park raconte avec orgueil sa rencontre avec les Pères de la Confédération au sortir de leur session. En 1867, il assistait à l'inauguration de la Confédération.

M. Park est encore un homme de caractère, à l'intelligence claire, à la mémoire encore bien fidèle.

A ceux qui lui demandaient son opinion sur la politique et les événements, il répondit: "Les politiciens de jadis étaient beaucoup plus honnêtes que la majorité de nos représentants de l'heure actuelle. Sauf d'assez rares exceptions, je crois que d'une manière générale, les politiciens de nos jours ne peuvent point se mesurer avec les anciens."

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les sanatoriums de la Saskatchewan sont trop étroits

Saskatoon. — Dans le but d'aider les tuberculeux et de leur fournir tous les soins possibles et un local convenable, la ligue anti-tuberculeuse a formé un comité chargé de mettre ses désirs aux oreilles du gouvernement provincial de la Saskatchewan.

La délégation, présidée par M. A. B. Cook, directeur général des sanatoria de la province, a soumis au gouvernement les besoins pressants de la société. D'après les derniers rapports des officiers de l'institution une nouvelle construction s'impose.

Il en sera dit que Prince-Albert devrait avoir ce nouveau sanatorium. Il y a autour de la ville des sites merveilleusement adaptés pour une institution de ce genre.

Un grand Derby de chiens à Montréal

Montréal. — Un grand Derby de chiens esquimaux sera couru en février prochain entre Montmagny et Montréal et que des sommes au montant de $5,000 seront distribuées aux gagnants de cette épreuve sportive à laquelle prendront part les plus fameux conducteurs d'attelages de chiens du continent.

La longueur totale du derby sera de 125 milles, en suivant la grande route des Laurentides presque sur tout le parcours. Il se terminera probablement à Outremont, où la foule se réunira pour voir arriver les attelages.

Au nombre des conducteurs qui participeront à ce derby on remarque Emile Saint-Godard, vainqueur du dernier derby de Québec; Seppala, héros de la course de Nome, Alaska; Earl Brydges, Shorty Russick, Olesky, Macdonald et plusieurs autres.

Deux élections provinciales à Québec

Québec. — Lors d'une séance récente du conseil des ministres, on a décidé de fixer au 24 octobre la date de la nomination pour l'élection des députés dans Portneuf et ... [illegible]

Croix de la Légion d'Honneur

Québec. — La remise de la croix de la Légion d'Honneur au Dr P.-H. Bédard, échevin du quartier St-Jean-Baptiste au conseil de Ville de Québec, a donné lieu à une belle manifestation en l'honneur de celui que la France a tenu à récompenser pour le dévouement qu'il a manifesté, en maintes circonstances envers la France et les Français de chez nous. Cette décoration fut remise au nouveau titulaire par M. Coursier, consul de France à Montréal.

Une mine et une ville abandonnées

Sudbury, Ont. —

A la suite d'un éboulis, la mine de Worthington et la ville du même nom, à 40 milles d'ici, seront abandonnées. La grande route de Sault-Ste-Marie - Sudbury sera déviée de l'endroit éboulé. Les mineurs et les employés du gouvernement travaillent à l'établissement des puits.

Heureusement qu'aucun mineur ne se trouvait dans la mine au moment de l'accident. Le trou a, dit-on, 100 pieds de profond. Le pouvoir électrique y a été englouti ainsi qu'une maison, et plusieurs centaines de pieds de voie ferrée. La gare du C.P.R. a été aussi engloutie. Les trains ont dû changer de route et passer par l'Algoma Eastern Railway; il en sera ainsi pendant environ un mois.

Cette mine de nickel datait de 1908 et atteignait une profondeur de 1000 pieds.

L'expérience d'un docteur

Le Dr. [illegible] Miller de New-York, N. Y., écrit: "J'ai obtenu d'excellents résultats sur mes patients avec l'aide du Novoro du Dr. Pierre." La supériorité de cette préparation végétale dans son effet sur les organes de digestion et d'élimination est reconnue dans le monde entier par les personnes de mérite. Elle n'est pas vendue dans le commerce de droguerie mais fournie directement par le Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

EVANGILE

VII. — Les deux aveugles à la sortie de Jéricho.

(S. Mt., XX, 29-34; S.M., X, 46-52; S. L., XIX, 35.)

Comme Jésus et ses disciples sortaient de Jéricho, suivis d'une foule immense, deux aveugles, assis le long du chemin, ayant entendu dire que c'était lui qui passait, s'écrièrent:

"Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous!"

Or l'un des deux était le mendiant Bartimée, fils de Timée.

La foule les reprenait vivement et leur imposait silence; mais ils criaient de plus en plus fort:

"Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous!"

Jésus s'arrêta et demanda qu'on les fît venir. On appela donc les aveugles:

"Prenez confiance, leur dit-on. Levez-vous, il vous appelle."

A ces mots, ils se levèrent, et, rejetant leurs manteaux, ils accoururent vers Jésus:

"Que voulez-vous que je fasse pour vous?" leur dit-il.

"—Seigneur, que nos yeux soient ouverts!"

Ému de compassion, Jésus toucha leurs yeux.

Aussitôt ils virent, et ils marchèrent à sa suite (a).

Pour lui, précédant ses Disciples, il continua de monter vers Jérusalem.

(a) Ces deux aveugles avaient entendu parler de la guérison d'un autre aveugle, à l'entrée de Jéricho. Persuadés que Jésus leur accorderait la même faveur, ils s'étaient mis sur son passage, à la sortie de la ville, et ils lui adressaient la même prière. Pour récompenser leur foi, Jésus leur laisse la guérison qu'il avait faite au premier aveugle et leur témoigne [illegible]

Le protestantisme aurait perdu 500,000 fidèles en 1926

Se basant sur des statistiques, établies, voici un an, le Dr Carroll estime que l'Eglise protestante, aux Etats-Unis d'Amérique, aurait perdu 500,000 membres, dans la seule année 1926. [illegible]

LES NOUVELLES — CHEZ NOUS ET AILLEURS

Nouvel auxiliaire de Boston

Boston. — Mgr John B. Peterson, ancien recteur du séminaire de Brighton, vient d'être nommé évêque auxiliaire de Boston en remplacement de feu Monseigneur Anderson.

Le cardinal O'Connell n'aime pas les chansons à l'église

Boston, Mass. — S. E. le cardinal O'Connell, archevêque du diocèse catholique de Boston, a interdit le chant de "Beautiful Isle of Somewhere" aux funérailles dans les églises. Sa décision a reçu l'appui de plusieurs pasteurs protestants en vue.

Le cardinal déclare que l'hymne n'est pas seulement "vulgaire" mais vide de "sens et dignitaire". Il avertit les organistes et les directeurs de chorale qui permettront l'usage de ce chant à l'avenir qu'ils "seront immédiatement suspendus ou démis de leurs fonctions".

L'un des nôtres au travail

Ottawa. — On apprend que le gouvernement colonial britannique du Nyasaland vient de constituer le "Board of Education" pour cette vaste région de l'Afrique du Sud, et a choisi le R. P. B. Thériault, S.M.M., pour être membre de ce Board. [illegible]

Le catholicisme dans l'empire britannique

[illegible]

On reconstruira immédiatement le séminaire de St-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, Qué. — [illegible]

Les catholiques d'Ontario n'ont pas gain de cause

Ottawa. — La Cour suprême a rejeté l'appel de la Commission scolaire catholique de la municipalité de Tiny. Le jugement se lit comme suit: "Trois juges de cette Cour sont d'avis que l'appel doit être rejeté, et il est rejeté. Quant à la réclamation du demandeur en première instance de recouvrer la somme de $796, la Cour est unanime à déclarer que l'appel est rejeté".

La municipalité de Tiny prétendait que la loi scolaire permettait aux catholiques d'avoir leurs Hautes Écoles, et d'appliquer à ces écoles les taxes qu'ils paient en Ontario.

Pas de chartreux dans la Chartreuse

Paris. — Le Conseil général de l'Isère, après avoir réélu comme son président M. Perrier, sénateur et ministre des Colonies, a voté un vœu demandant que soit maintenue intégralement la loi du 1er juillet sur les associations et qu'elle soit appliquée aux Chartreux comme aux autres Congrégations. [illegible]

La question romaine revient sur le tapis

Comment elle pourrait se régler. — Deux articles de l'Osservatore Romano.

Rome. — L'organe officiel du Vatican, "L'Osservatore Romano", [illegible]

PETIT BOTTIN DU MONDE PROFESSIONNEL

On trouve ses bons conseils à la bonne enseigne - - - vérité de La Palisse

Avocat et Notaire
J. J. MacISAAC, B.A. B. — Avocat, Notaire — [illegible] — PRINCE ALBERT, SASK.

Médecin-Chirurgien
Des Hôpitaux de Paris et de New York — Téléphone [illegible]
DR. J. BOULANGER — MÉDECIN ET CHIRURGIEN — Spécialité: Chirurgie abdominale — EDMONTON, ALTA.

Avocat
ADRIEN DOIRON, B. A. — Avocat, Procureur et Notaire — [illegible], SASK.

Médecin-Chirurgien
W. A. PLOURDE, M.D., — [illegible] — LAFLECHE, SASK.

Dentiste
DR. CHAS C. CLERMONT — DENTISTE — REGINA

Médecin-Chirurgien
Dr. J.-P. DESROSIERS — Médecin Chirurgien — SASKATOON, SASK.

Médecin-Chirurgien
DR. J.J. COLLINS B.A. — [illegible] — [illegible], SASK.

Architecte
FREDERICK J. O'LEARY, B. Sc. — ARCHITECTE LICENCIÉ — REGINA, SASK.

Médecin-Chirurgien
DR. P. E. LAVOIE — Médecin Chirurgien des Hôpitaux de Chicago — Traitements électriques et thérapeutiques — PONTEIX, SASK.

Médecin-Chirurgien
DR. ANT. GREGOIRE — Ex-interne des Hôpitaux de New York — REGINA, SASK.

A LOUER

Avocats et Procureurs
LAVERY & DEMERS — AVOCATS ET PROCUREURS — [illegible]

Nos héros à nous, ce sont nos missionnaires

[illegible]

La Rome d'Amérique

Le cardinal Mundelein a été à sa visite récente à Montréal [illegible]

Catholicisme et nationalisme

L'enseignement et la tradition de l'Eglise.

Le Saint-Père vient de nommer Mgr Peterson évêque auxiliaire de S. E. le cardinal O'Connell, archevêque de Boston. [illegible]

M. Bourassa à Gravelbourg

Le développement de ce centre de langue française—Accueil cordial de la population et des autorités du collège au député de Labelle—Les conditions de survie des Canadiens-Français dans l'Ouest. — Alliances à conclure, la conduite à tenir.

(Par Louis Dupire)

[illegible]

Une juste sympathie

[illegible]

M. Bourassa

[illegible]

Les devoirs et les droits à exercer

[illegible]

Nos Maîtres et M. Bourassa

[illegible]

Les unions à chercher

[illegible]

Louis DUPIRE.

[illegible]

Hommage aux chefs de la minorité ontarienne

UNE ERE NOUVELLE DE BONNE VOLONTE ENTRE CANADIENS

[illegible]

Un dépôt de livres canadiens vient d'être créé à Paris

[illegible]

C'est pour répondre à un véritable besoin, dit M. Pierre Dupuy, que le dépôt de livres canadiens a été créé. Le public français pourra y trouver tous les ouvrages littéraires ou économiques publiés chez nous. En novembre, nous publierons une bibliographie complète des livres, qui seront à la disposition du public.

Les Acadiens reconquièrent l'Acadie

Le vote des femmes.

[illegible]

Lauréats du Concours

A MON PAPA

par Marguerite Lecorre, Couvent de Prud'homme.

1er prix du grade V "A"

[illegible]

Marguerite LECORRE,
Grade V "A"
Couvent de Prud'homme.

A MON PAPA

par Marie Reine Dubuc, école Yonda.

1er prix du grade V "B"

[illegible]

Au revoir,
De votre petite fille,
Marie Reine DUBUC,
Grade V "B"
Ecole Yonda, No. 18 Yonda, Sask.

MA CONDUITE EN CLASSE

par Charles Dumais, école Stobart, Duck Lake.

1er prix ex-aequo du grade IV "A"

[illegible]

Charles DUMAIS,
Grade IV "A"
Ecole Stobart, No. 8, Duck Lake.

LA MAISON DE MES PARENTS

par Gilberte Palmier, Couvent de Laflèche.

1er prix ex-aequo du grade IV "A"

[illegible]

Gilbert PALMIER,
Grade IV "A"
Couvent de Laflèche, Laflèche, Sask.

UN PIQUE-NIQUE

par Alice [illegible], Académie de Sion à Prince-Albert.

1er prix ex-aequo du grade IV "A"

[illegible]

Académie de N.-D. de Sion,
Prince-Albert, Sask.

MON CHAT

par Corona Marineau, Ecole Vester, Prud'homme.

2e prix ex-aequo du grade IV "B"

[illegible]

Corona MARINEAU,
Grade IV "B"
Ecole Vester, No. 1451,
Prud'homme, Sask.

CE QUE JE FERAI DURANT LES VACANCES

par Rosaire Janelle, école St-Albert, Paradise Hill.

1er prix ex-aequo du grade IV "B"

[illegible]

Rosaire JANELLE,
Grade IV "B"
Ecole St-Albert, No. 4284, Paradise Hill, Sask.

MON CHAT

par Marguerite Coquet, école Tilly, St-Brieux.

1er prix ex-aequo du grade IV "B"

[illegible]

Marguerite COQUET,
Grade IV "B"
Ecole Tilly, No. 4513, St-Brieux.

L'UN DE NOS MEILLEURS ECRIVAINS FRANCO-CANADIENS

[illegible]

EN VENTE au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask.

Les femmes seront appelées sous les armes

Moscou. — Le ministre de la guerre Coroshiloff a déclaré que tout pourrait, quel besoin d'enrôler la Russie Soviete, y verra les femmes combattre aux côtés des hommes.

Parlant à l'ouverture du congrès des femmes prolétariennes, au Grand Théâtre, le ministre de la guerre a déclaré qu'en cas de menace de la part d'une autre nation, les femmes seront mobilisées et entraînées dans les camps militaires. Elles combattront aux côtés des soldats sur les champs de bataille, si nécessaire.

L'Oiseau Bleu

LIVRAISON D'OCTOBRE

[illegible]

La Revue Moderne

EDITION D'OCTOBRE

[illegible]

MEYRONNE, Sask.

[illegible]

EDMONTON Alta.

COLLEGE DES JESUITES

[illegible]

Lauréats de septembre

[illegible]

Le geste de "Lafontaine"

— I —

Les sublimes vertus de force et de courage
Des preux bardés de fer ne sont pas l'apanage.
Lorsqu'en quarante-deux, contre un parte insolent,
Lafontaine protesta avec tant d'éloquence
Qu'il parlera toujours le verbe de la France,
Il m'apparaît plus grand que Bayard et Roland.

— II —

Alors qu'à Roncevaux, au flanc de la montagne,
Roland voit fourmiller les Sarrasins d'Espagne
Et invoque Olivier, qui vient sonner du cor,
Certe il m'éblouit, mais... quand je vois Lafontaine
Sans armes, braver seul, une race hautaine,
Il s'affirme à mes yeux plus courageux encor.

— III —

Le chevalier Bayard sans peur et sans reproche
A Garigliano, se dressant à l'approche
De deux cents cavaliers est-il sans égal? Non.
Le simple député, dont la langue est proverbe
Qui donne à son bourreau la leçon qu'il mérite
En français, tiendrait tête à tout un escadron.

— IV —

Dors en paix, fier tribun, ton oeuvre n'est pas morte
Et ton geste a fait naître une ardente cohorte,
Qui poursuit ton sillon sur le sol canadien.
La meute est toujours là, démente de haine
Mais nous sommes debout, ô vaillant Lafontaine,
Où le père a passé, les fils passeront bien.

Georges Yves GALIPEAU,
Montréal.
(Elève à l'Université d'Ottawa)

Choses Agricoles

La Co-opérative refuse l'offre du Cartel des Elevateurs

Régina. — L'offre du Cartel des élévateurs de la Saskatchewan de [illegible] une fois pour toute, argent comptant, leur dû à la Saskatchewan Co-operative Elevator Company, à condition d'un escompte de 10 p.c., a été refusé par les actionnaires de la Co-opérative tel qu'annoncé par la Saskatchewan General Trusts Corporation, liquidateurs de la Co-opérative Company.

Le Cartel des élévateurs a offert la somme de [illegible] comptant pour solder sa dette de [illegible]. Les deux tiers des actionnaires de la Co-opérative ont refusé d'après le vote du 12 septembre 1927, et demandé l'arbitrage du conflit tel que stipulé dès le début.

Les liquidateurs ont notifié le Cartel des élévateurs du refus des membres de la Co-opérative.

Encore le "Blé Miracle"

(Notes des fermes expérimentales)

Un article intitulé "Le Blé du [illegible]" a paru [illegible] dans un certain nombre de grands journaux agricoles. [illegible]

Le blé "du Miracle" appartient à l'espèce "Poulard" qui est intermédiaire entre le blé ordinaire et le blé à macaroni (durum). Il a de nombreux noms, dont les plus connus sont le blé d'Egypte, le blé d'Eldorado, le blé à épis multiples, le blé Miracle, le blé Mungo, le [illegible] et le blé d'Alaska. [illegible]

[illegible]

En 1908, le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis a entrepris une étude approfondie de ce blé qui a été continuée pendant plusieurs années. [illegible]

Les faits essentiels au sujet du blé d'Alaska ont été très bien résumés dans un bulletin publié par le Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis, Bulletin No. [illegible], 1918, P. 27 — à la suite de nombreux essais conduits sur plusieurs points des Etats-Unis, comme suit:

(1) Ce blé a été cultivé [illegible] dans ce pays pour trouver le [illegible] et les [illegible] tous la culture;

(2) Il n'a pas réussi à produire des rendements [illegible] jusqu'à ce [illegible] dans toutes des parties du pays et n'a jamais produit des rendements extraordinaires;

(3) Ce n'est pas un bon blé pour la mouture;

(4) C'est beaucoup n'est pas un signe de productivité supérieure.

C. E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Abris pour les porcs en hiver

(Notes des fermes expérimentales)

La station expérimentale fédérale de Rosthern a fait l'essai de plusieurs sortes d'abris différents pour les porcs en hiver, [illegible]

[illegible]

W. A. MUNRO,
Chef de la station expérimentale fédérale, Rosthern, Saskatchewan

Conservation des racines et des légumes

(Notes des fermes expérimentales)

La période de conservation [illegible]

[illegible]

conservation pour les radis d'hiver, les navets, les rutabagas et le salsifis.

Entre le 15 octobre 1926 et le 24 mars 1927, la température de l'air de la cave était en moyenne de 39-40 degrés Fah.; elle variait de 32 à 38 degrés Fah., dans la matinée et de 34 à 39 degrés Fah. le soir. Il y avait dans la même cave des pommes de terre qui avaient été mises dans des coffres le 8 octobre 1926, et ces coffres mesuraient 4.5 de longueur, 2.5 de largeur et 3.5 de profondeur. On n'a pas découvert sur ces pommes de terre de germes assez gros pour qu'ils valent la peine d'être enlevés, jusqu'au 24 mai 1927. Les tubercules sont restés dormants tant que la température s'est maintenue relativement constante. Une autre observation faite pendant la période de conservation, c'est que ce sont les pommes de terre conservées dans des sacs de jute qui ont le moins germé.

Dans les mêmes conditions de température les choux peuvent être conservés, suspendus par les racines, au plafond, ou dans des caisses à claire-voie ou sur des rayons. Il ne faut chercher à conserver que des choux à pommes fermes et saines. Dans la même cave le céleri qui avait été enlevé du jardin avant les fortes gelées avec toutes ses racines et replanté dans du sable humide, s'est conservé frais et croquant jusqu'après Noël.

Il y avait dans cette cave un petit réchaud à charbon que l'on remplissait matin et soir. Les oignons, courges, citrons, et citrouilles étaient mis sur des rayons. Les oignons étaient en excellent état au printemps et un certain nombre de bulbes ont été plantés pour la production de la semence; beaucoup d'autres ont été plantés pour la production des oignons. Quant aux courges, citrons et citrouilles elles ne se sont pas bien conservées. Ces légumes exigent des conditions plus sèches, plus chaudes, et plus ils sont mûrs, mieux ils se conservent.

John WALKER,
Ferme expérimentale fédérale,
Indian Head, Sask.

$1,909,123,723 dans les magasins du Canada

Le capital engagé dans les [illegible] magasins du Canada est estimé à $1,909,123,723, suivant un rapport préliminaire sur le recensement des établissements de commerce publié par le bureau fédéral des statistiques. Le montant se répartit comme suit:

Magasins de détail, $914,[illegible]; magasins de gros, $[illegible]. Pour arriver à ces chiffres, on a tenu compte des fonds suivants: argent en caisse et en banque; marchandises en mains; comptes dus; mobilier et accessoires; système de livraison; biens immeubles.

Le total des achats pour une seule année a été de $2,[illegible].

Le nombre total d'hommes employés, suivant le rapport, est de [illegible] et de femmes 73,[illegible]. Les salaires s'élèvent à $[illegible].

L'emploi de sciure de bois pour la litière

La sciure sèche ou "bran de scie" et les ripes fines, font une litière propre et satisfaisante pour toutes les espèces d'animaux.

La paille est presque universellement considérée comme litière sur la ferme, mais lorsque la paille fait défaut, on peut la compléter ou même la remplacer entièrement par la sciure de bois. La sciure de bois absorbe de deux à trois fois autant de liquide que la paille ordinaire. C'est une excellente substance pour absorber les urines, qui sont la partie la plus utile du fumier. Le fumier des écuries et des vacheries où l'on se sert de sciure de bois comme litière, est de bonne qualité; il peut être appliqué sur tous les sols, mais plus spécialement sur les sols lourds et argileux. On a dit que le fumier fait avec de la sciure de bois est mauvais pour la terre, mais cette déclaration ne paraît reposer sur aucun fondement car toutes les enquêtes qui ont été faites au Canada et aux Etats-Unis n'ont révélé aucun cas où ce fumier aurait fait tort au sol. Bien entendu, si la quantité de sciure de bois était excessive, le fumier résultant pourrait être de pauvre qualité et pourrait ne pas convenir aux sols sablonneux légers, surtout si la saison devait être sèche.

Le fumier de cheval venant des écuries où l'on emploie de la sciure de bois chauffe très rapidement lorsqu'il est laissé en tas et la fermentation qui se développe peut causer une perte d'azote qui est un élément important de l'utilité. On fera donc bien de mélanger ce fumier avec du fumier de vache et de tenir le tas humide et compact ou de l'épandre sur le sol et de l'y incorporer immédiatement.

Frank T. SHUTT,
Chimiste du Dominion.



L'aérodrome de St-Hubert

Ottawa. — Le département de la défense nationale a décidé d'établir un aérodrome, près de Montréal. Le terrain d'atterrissage sera situé à St-Hubert, à six milles de Montréal et servira pour le service de la poste aérienne Montréal-Rimouski. Seul le département fédéral en aura le contrôle.

A l'avenir les avions postaux seront des appareils pour vol sur terre. Il est donc certain que le gouvernement établira un autre aérodrome, cette fois à Rimouski.

Deux intrépides voyageurs

De Cat-Knife à Montréal en auto

MM. Lemière et Georges Hébert ont entrepris de faire le long voyage de Cat-Knife, [illegible] au Congo. De Cat-Knife à Saskatoon, [illegible] une distance de 160 milles, ils ont mis 15 heures à franchir l'étape sur une route affreusement mauvaise.

M. Lemière espère atteindre Montréal dans un mois.

Le contrat a été accordé

Le sous-ministre de la voirie de la Saskatchewan annonce que le contrat pour l'amélioration de la route provinciale entre Prud'homme et Vonda a été accordé à H. F. Taylor de Saskatoon pour la somme de $31,580.00.

Le Blé Garnet

Le ministère fédéral de l'agriculture à Ottawa vient de publier sur le blé Garnet une brochure d'un extrême intérêt pour les fermiers de l'Ouest. Cette brochure de 18 pages, abondamment illustrée, contient l'histoire de cette variété de blé précoce ainsi que le résultat de toutes les expériences faites avec ce blé depuis 1905.

Vous pouvez vous procurer cette brochure en demandant au ministère fédéral le Bulletin No. 83 Nouvelle série, traduction française. En attendant *Le Patriote* est heureux de mettre sous les yeux de ses lecteurs les conclusions de ce rapport.

Nous basant sur les données recueillies, nous pouvons conclure que le Garnet est une variété qui mérite d'être prise en considération, spécialement dans ces districts qui ne se prêtent pas au bon développement du Marquis. Il est généralement admis, qu'il vaut mieux produire un échantillon de Garnet bien développé qu'un échantillon de Marquis mal développé. Cependant, pour les raisons données ci-dessous, nous ne pouvons pas recommander le Garnet en remplacement du Marquis dans les districts où l'on peut compter que cette variété [illegible]

[illegible]

bons blés à mouture. La critique principale qu'on peut faire au Garnet est au sujet de la couleur de la farine. Il est évident que cette farine est plus crémeuse que celle du Marquis. Cependant, en raison du perfectionnement des procédés de blanchiment et de maturation et de leur adoption générale, il semble que cette objection à la couleur du Garnet perd beaucoup de sa force.

Résumé du Bulletin

1. Le Garnet, une variété précoce, sans barbes, de blé rouge dur du printemps, est le résultat d'un croisement fait à Ottawa en 1905 entre les deux variétés Preston A et Riga M. Il est décidément apparenté à la variété Ruby, bien connue, à laquelle il ressemble.

2. Les bons résultats que le Garnet a donnés en parcelles d'essais dans des districts très éloignés l'un de l'autre, pendant une période d'années, nous ont encouragés à le multiplier afin d'étudier d'une façon plus détaillée les différentes qualités qu'il présente.

3. Le service des céréales à Ottawa a semé le blé Garnet, le Marquis et un certain nombre d'autres variétés cultivées en 1924 et 1925 sur les fermes expérimentales fédérales des Provinces des Prairies à des essais élaborés de mouture et de panification.

4. Des essais semblables, mais sur une échelle moins considérable, ont été conduits également par des minoteries canadiennes.

5. Sur la récolte de 1925 on avait été cultivée à la ferme expérimentale de Scott, Sask., 80 boisseaux de blé Garnet et de Marquis ont été préparés pour être expédiés à la minoterie expérimentale de l'Etat à Minneapolis, et 20 boisseaux de chaque variété à la minoterie Pillsbury & Co., également de Minneapolis, pour être soumis à des essais de mouture et de panification sur une échelle commerciale.

6. Etant donné la façon dont le Garnet s'est comporté en grande culture ainsi que dans les essais de mouture et de panification, nous avons décidé de distribuer cette variété aux cultivateurs pour qu'ils en fassent l'essai en 1926, mais en quantités limitées à 4 boisseaux par personne. Un total de 6,064 boisseaux de semence de blé Garnet a été distribué directement à 2,330 cultivateurs par les fermes expérimentales fédérales et plusieurs centaines d'autres cultivateurs ont pu se procurer la quantité qu'ils désiraient chez deux ou trois particuliers. On évalue l'étendue totale occupée par le Garnet dans l'Ouest du Canada en 1926 à environ 12,000 acres.

7. Nous avons reçu des rapports de plusieurs centaines de cultivateurs au sujet de la façon dont le Garnet s'est comporté par comparaison à leur récolte principale; ces rapports ont été compilés en tableaux, de même que toutes les données résultant des essais conduits aux différentes fermes fédérales et provinciales.

Rendement

8. La moyenne de tous les essais conduits jusqu'à date sur les fermes et stations expérimentales fédérales, ainsi que sur les fermes provinciales, indique que le Garnet rend beaucoup plus que le Ruby, mais il ne paraît pas y avoir de différence sensible de rendement entre le Garnet et le Marquis. Cette déclaration semble couvrir également en général les essais conduits par les cultivateurs. Par contre le Garnet paraît capable de dépasser le Marquis, par une bonne marge, dans certains districts, et notamment dans ceux où une variété précoce a un avantage distinct.

Précocité

9. Le Garnet mûrit environ de 5 à 10 jours plus tôt que le Marquis et environ 1 jour plus tôt que le Ruby. Dans certaines conditions la différence de maturité entre le Garnet et le Marquis peut être encore plus grande.

Force de la paille

10. Au point de vue de la force de la paille, le Garnet semble être intermédiaire entre le Marquis et le Ruby; il est un peu plus fort que le Ruby mais pas tout à fait aussi fort que le Marquis. Pourtant, dans certaines conditions, le Marquis révèle une force beaucoup plus grande.

Résistance à la rouille

11. Dans les essais conduits au laboratoire de recherches sur la rouille, le Garnet n'a fait preuve d'aucune résistance à l'une ou à l'autre des sept formes physiologiques de la rouille de la tige du blé. Quoique cette variété puisse ne pas posséder la résistance à la rouille, elle peut démontrer sa valeur dans les districts sujets à la rouille en échappant partiellement à cette maladie à cause de son aptitude à mûrir de bonne heure.

Valeur meunière

12. Poids par boisseau. — En ce qui concerne les échantillons fournis par les fermes et stations expérimentales fédérales dans les provinces des Prairies en 1924 et 1925, le Garnet pesait en moyenne un peu moins par boisseau durant que ne le fait le Marquis. Par contre les petits échantillons de [illegible], Rosthern, Scott et Lacombe pendant une période de six à huit ans, montrent que le Garnet et le Marquis pesaient en moyenne 62 et 61.9 livres respectivement par boisseau. Lorsque la proportion d'humidité est abondante, le Garnet paraît égaler le Marquis, quand il ne le dépasse pas, en poids par boisseau. Ainsi pendant une période de douze ans à Ottawa, le Garnet pesait en moyenne 64.1 livres et le Marquis 62.7 livres par boisseau.

Grosseur du grain. — Le grain du Garnet est normalement plus petit et d'une forme plus linéaire que celui du Marquis, et lorsque les conditions ne sont pas favorables au plein développement du grain, ce grain est porté à être maigre et il ne vaut pas autant pour la meunerie.

Au point de vue du poids par mille grains, le Garnet est presque toujours sensiblement inférieur au Marquis.

Dureté du grain. — Le Garnet produit un grain plus vitreux que le Marquis et il paraît mieux conserver sa couleur dans des conditions d'humidité. Cette différence est spécialement évidente dans les districts où le Marquis produit un grain [illegible].

Rendement de la farine et matière minérale. — Le Garnet paraît égal au Marquis au point de vue du rendement de la farine lorsque le poids par boisseau est égal à celui du Marquis et même un peu inférieur.

Dans la plupart des minoteries expérimentales, la richesse du Garnet en matière minérale a été considérablement plus élevée que celle du Marquis, mais dans l'essai commercial à Minneapolis on a constaté qu'elle était la même pour les deux variétés.

Couleur de la farine. — En couleur la farine du Garnet est plus jaune ou foncée que celle du Marquis. La couleur de la farine non blanchie du Garnet, lorsqu'elle est fraîchement moulue, peut être décrite comme blanc clair ou jaune crème, tandis que celle du Marquis peut être décrite comme étant blanc crème.

Le Garnet a été blanchi d'une façon satisfaisante par deux types d'agents commerciaux à blanchiment et à maturation.

Protéine brute. — Au point de vue de la protéine brute, le grain du Garnet est généralement [illegible] faible que le Marquis, [illegible] parence du grain [illegible] croire le contraire.

Qualités boulangères

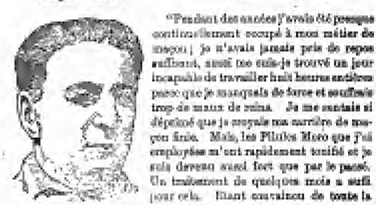
13. *Absorption d'eau et rendement de pain.* — En général la farine du Marquis absorbe un peu plus d'eau que celle du Garnet, et par conséquent elle a une tendance à produire un peu plus de pain.

Consistance de la pâte et [illegible] — La farine du Garnet produit une pâte élastique et [illegible] que le Marquis. On [illegible] que le Garnet a une [illegible] plus utile que le Marquis. [illegible] les essais de panification [illegible] du Garnet a résisté aux [illegible] tions un peu mieux que le Marquis [illegible] à des méthodes [illegible] et à des appareils de boulangerie [illegible] grosse production, le Garnet a [illegible] preuve d'une très bonne [illegible].

Volume du pain. — Dans la [illegible] des essais le Garnet a produit un pain d'un volume un peu plus grand que le Marquis. [illegible]

Couleur de la mie. — Au point de vue de la couleur de la mie, le Garnet est considérablement inférieur au Marquis. Par contre il y a de nombreuses preuves indiquant que la couleur de la mie du Garnet [illegible]

Texture de la mie. — Au point de vue de la texture de la mie, le Garnet est presque l'égal du Marquis. Par contre le Garnet [illegible] au Triomphe [illegible] sous ce rapport. La farine [illegible] combinée à un [illegible] considérée comme une [illegible] longtemps dans les "marques de la longer".



M. Elie Savaria

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

PONTEIX, Sask.

[illegible]

MONTMARTRE, Sask.

[illegible]

ZENON PARK, Sask.

[illegible]

BATTLEFORD, Sask.

Une confusion regrettable. [illegible]

GRAVELBOURG, Sask.

AU COLLEGE

[illegible]

Président: M. Albert Forcier;
Vice-président: M. Paul Piché;
[illegible]

Congrégation de la Ste-Vierge

Préfet: Irénée Tourigny;
1er assistant: Paul Piché;
2e assistant: Albert Forcier;

TISDALE, Sask.

[illegible]

WHITE STAR, Sask.

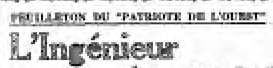
[illegible]

WILLOW BUNCH, Sask.

[illegible]

ST-EUSTACHE, Man.

[illegible]



FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

L'Ingénieur du Val-Fermé

par Romain Le Monnier

— 11 —

Piqué, M. Danserais répondit:

—Pardon, Monsieur, je pensais venir devant un arbitre pour discuter les conséquences de la grève qui — m'a-t-on dit — a éclaté chez moi ce matin. [illegible]

[illegible]

XII

[illegible]

(à suivre)

Prince-Albert

—Samedi dernier, à 7 h. a.m., eut lieu au Monastère du Précieux Sang la cérémonie de l'émission des voeux de 5 ans de Soeur Marie-Auxélie. Sa Grandeur Mgr Prud'homme assisté des RR. PP. O. Allard et J. Valois, O.M.I., reçut les voeux de la professe comme soeur de choeur.

A cette occasion, l'autel était décoré artistement. Les fleurs et la peinture offraient un heureux coup d'oeil. [illegible]

Sa Grandeur Mgr Prud'homme fit un magnifique panégyrique de la religieuse, de ses joies et de ses souffrances, de sa vie de labeur et de zèle. [illegible]

Plusieurs personnes de la ville et des environs assistaient à la profession.

Nous offrons nos félicitations à Soeur Marie-Auxélie et nous lui souhaitons la persévérance dans sa sainte vocation.

[illegible]

Peter Kniks, Star Market; Douglas Brownlow, Saskatoon.

—A l'assemblée de la Chambre de commerce de Prince-Albert, assemblée très considérable, M. M. B. Cadwell, surintendant du service public de North-Battleford, fit une très intéressante conférence sur le nouveau système central de chauffage de North-Battleford, établi en 1916 et qui depuis n'a fait que donner pleine satisfaction. Voici en quelques mots l'explication de cette invention.

Dès 1916, on commença d'utiliser la vapeur du pouvoir électrique de la ville pour chauffer la bibliothèque publique, distante de 250 pieds. Les résultats étant très heureux, on décida de l'étendre à d'autres maisons de commerce, si bien qu'à l'heure actuelle, une centaine de maisons sont chauffées par la même vapeur. [illegible]

Ce système de chauffage central est le premier qui ait jamais été établi au Canada. [illegible]

M. J. A. Wood, surintendant du Parc National [illegible]

[illegible]

Changement d'Adresse

C. A. MacDonald

BIJOUTIER ET ORFÈVRE

désire annoncer que son magasin est transféré à de nouveaux quartiers plus vastes au No.

811 Ave. Centrale

porte voisine de P. A. Trading Co.

Téléphone No. 2031

Tél. No. 2984 Bureau " No. 2033 — Coin Avenue Centrale et 10 ième rue.

RAMSEY'S

Stock complet de vêtements pour hommes

COMPLETS EN TWEED POUR HOMMES

Bon assortiment de modèles et de couleurs. Grandeurs: 36 à 44.

Habillement $14.75

PARDESSUS POUR HOMMES

En beau bleu, bonne pesanteur; serré à la taille. Grandeurs: 36 à 46.

Prix: $19.25, $26.00, $32.50

MITAINES EN CUIR DE MULE

pour hommes—

la paire 36c

Bretelles et des en peau de cheval. $1.00

Peau de cheval de 1ère qualité. $1.50

TRICOTS LOURDS

tout laine, modèles Jumbo. Couleurs: [illegible] Grandeurs: 36 à 46.

Pour hommes et pour femmes, $3.95

SOUS-VETEMENTS DOUBLES POUR GARCONS

Combinaisons de plusieurs couleurs ou blanches. Grandeurs de 26 à 34.

La paire $1.50

COMBINAISONS DOUBLEES POUR GARCONS

Grandeurs 20 à 32. Blanches ou de plusieurs couleurs.

L'unité $1.00

CHEMISES MILITAIRES

en coton pour hommes—amples et bien faites.

Chacune, 70c

LAINE A TRICOTER

de toutes couleurs—4 brins .... $1.00 la lb.

BAS EPAIS tout laine pour hommes, 3 paires pour $1.00

l'Académie St-Joseph, de St-Boniface

sont cordialement invitées à prendre part à la fête annuelle de leur "Alma Mater", qui aura lieu samedi le 29 OCTOBRE à 8 heures du soir, dans la salle du couvent. Elles sont priées de considérer cet avis comme une invitation. On demande d'envoyer les réponses avant le 25 octobre, si possible, à la secrétaire Mlle Madeleine Magee, 311 rue Demeule, St-Boniface.

BILLETS: 75 SOUS. 31-32-C

service sur la ligne Prince-Albert-Watson.

Les réclamations relatives aux taux de transport ont été mises sous les yeux des représentants du chemin de fer [illegible]

La Chambre de commerce a [illegible]

1ère classe	$1.07	$1.02	5c
2ème classe	$1.01	$1.95	5c
3ème classe	$1.11	$1.00	5c
4ème classe	$0.84	$0.80	5c
5ème classe	$0.77	$0.73	5c
6ème classe	$0.65	$0.63	2c
7ème classe	$0.47	$0.11	2c

sur, une réunion des directeurs de la Société Catholique d'Immigration du diocèse de Prince-Albert et Saskatoon. [illegible]

Changements ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Mgr Prud'homme, les changements suivants viennent d'être effectués dans le clergé du diocèse:

M. l'abbé E. Pommier a été nommé curé de St-Denis;

M. l'abbé [illegible]

M. l'abbé L. Dauphin, vicaire à Wakaw;

M. l'abbé A. D. Bédard, secrétaire à l'évêché.

[illegible]

Réunion de la Société catholique d'immigration

Aujourd'hui même, 19 octobre, se tient à Saskatoon, sous la présidence de S. G. Monseigneur Prud'homme [illegible]



Nos marchandises sont garanties.

Ralph Miller, Ltd.

605 Ave. Centrale Prince-Albert.

Épargnez votre Argent

Achetez vos Chaussures maintenant

Le cuir prend de la valeur; les prix de vente en gros montent. Achetez maintenant et profitez de l'aubaine de marchandises achetées de bonne heure.

Nous avons une ligne complète de chaussures à des prix à la portée de toutes les bourses, en peau de veau, noire ou tannée de différentes valeurs. Faites sur forme, demi-pointures ou carrées. On peut chausser n'importe quel pied.

Prix, la paire.......................... **$5.00**

Grève des mineurs à Drumheller, Alta.

Calgary. — Une grève de mineurs vient d'éclater dans la vallée de Drumheller. [illegible]

Le moulin Robin Hood sera prêt le 15 novembre

Saskatoon. — Le moulin à farine Robin Hood, en cours de construction, sera terminé vers le 15 novembre [illegible]

M. Morrier à Montréal

Le voyage de la Survivance sera un grand succès

Montréal, Qué. — M. le Commandeur J.-E. Morrier, de Prince-Albert, était de passage à Montréal, le 15 oct., par affaires.

M. Morrier s'intéresse beaucoup aux voyages de Survivance Française qui se font chaque année de l'Ouest à l'Est, ayant été l'un des directeurs du premier voyage qui fut organisé par l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan par le train spécial du Canadien-National. Il nous annonce que l'excursion de cette année promet de remporter un grand succès.

"C'est l'Alberta, nous dit M. Morrier, qui a cette année, la direction du voyage et les officiers de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta s'efforcent de recruter le plus grand nombre possible de voyageurs dans leur province. La Saskatchewan et le Manitoba enverront aussi un contingent considérable."

[illegible]

Mort de Mme la sénateur Bernier

St-Boniface, Man. — Mme C.-A. Bernier, veuve du sénateur Bernier, est décédée à la résidence de son fils, M. Joseph Bernier. [illegible]

Une femme à ses aventurières

Belfast, Irlande. — Le Irish News [illegible]

Profitez de cette offre

"La Revue des Éleveurs" offre en prime à quiconque lui transmettra $2.00 pour un abonnement d'un an, le superbe "Almanach de l'Action Sociale Catholique de 1928", dont le prix régulier est de 50c par la poste. Demandez un numéro spécimen gratuit de la Revue pour vous renseigner sur sa valeur.

LA REVUE DES ELEVEURS

34, rue des Éleveurs,

QUEBEC. 32-43

beau temps pour partir, ses parents devaient la rejoindre à la maison, et à supposer qu'ils se servissent d'une bonne voie pour calmer ses ardeurs [illegible]

Ce qui prouve que tout le monde n'a pas encore perdu le bon sens, en Irlande.

Mme J.-A. Moran, élue vice-présidente de la Ligue des Femmes Catholiques

North-Battleford. — La convention diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu à North-Battleford, la semaine dernière. M. l'abbé Burrell, chapelain de la ligue [illegible]

Marché aux grains de Winnipeg

Blé: — No. 1 nord, 1.33 1-4; No. 2 nord, 1.31 1-4; [illegible]

Marché aux animaux de Winnipeg

[illegible]

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.30; No. 2, $1.26; No. 3, $1.09; No. 4, 98c.

Marché de la fourniture

Oeufs: 35c la dz.
Beurre: 39 à 45c la lb.
Volailles:
Poulets morts 25c la lb.
Poulets vivants, 18c;
Poules mortes, 18c la lb.
Poules vivantes, 15c.
Patates: 40c le minot.

Prix des Billets de la "Survivance"

SUR LE PACIFIQUE CANADIEN

DE	Voyage entier	Québec	Voyage Lit seulement	Entier Lit l'étage standard
[illegible], Sask.	$95.60	$93.90	$14.25	$28.70
Calgary, Alta.	103.70	101.00	15.80	31.55
[illegible], Man.	68.60	61.30	12.30	24.30
[illegible], Alta	101.60	99.90	15.75	31.30
[illegible], Sask.	89.15	88.45	14.75	29.50
[illegible], Sask.	91.50	89.20	14.90	29.75
[illegible], Man.	66.60	61.30	12.30	24.35
Edmonton, Alta.	102.30	101.00	15.20	31.55
Fife Lake, Sask.	87.90	86.20	14.25	28.70
Forget, Sask.	78.40	76.10	12.30	24.85
[illegible], Man.	67.50	65.30	12.40	24.80
[illegible], Sask.	87.90	86.20	14.60	28.35
[illegible], Sask.	97.80	97.30	14.35	28.70
Lafleche, Sask.	90.90	86.10	14.45	28.90
[illegible], Sask.	91.70	89.05	13.75	27.50
Moose Jaw, Sask.	91.35	89.05	13.90	27.50
[illegible], Sask.	87.25	87.00	14.50	29.00
[illegible], Man.	66.90	62.30	12.30	24.75
[illegible], Sask.	88.80	87.10	14.65	28.25
Pipestone, Man.	74.35	72.65	12.10	24.17
Qu'Appelle, Sask.	80.00	78.05	10.70	20.18
Red Deer, Alta.	102.50	101.80	15.80	31.55
[illegible], Sask.	91.00	89.30	14.73	29.45
[illegible], Man.	69.75	67.80	12.60	25.12
Régina, Sask.	82.95	80.20	13.75	27.50
Saskatoon, Sask.	87.75	86.00	14.40	28.75
Shaunavon, Sask.	91.10	89.45	14.85	29.70
[illegible] Lake, Sask.	94.25	85.85	14.35	28.70
[illegible], Sask.	88.25	79.65	13.75	27.45
[illegible], Sask.	76.10	73.19	13.20	26.45
[illegible], Man.	64.90	67.20	12.50	25.00
Verwood, Sask.	88.70	85.00	14.25	28.50
Wauchope, Sask.	76.90	71.70	13.25	26.50
Wolseley, Sask.	79.70	79.00	13.60	27.15
Whitewood, Sask.	77.15	75.65	13.35	26.70
Winnipeg, Man.	66.00	61.30	12.30	24.25

La taxe de retour n'est pas comprise dans ces tarifs. Enfants de 5 à 12 ans demi-passage. Moins de 5 ans gratuitement.

Liste des Ventes pour les Taxes par le

Village de Dobden

Cette vente aura lieu au bureau du Secrétaire-Trésorier du Village de Debden à 1 heure après-midi, temps des montagnes, le 15ème jour de novembre 1927. Avis est donc donné par les présentes aux propriétaires, qu'à moins que les propriétés précitées soient vendues pour les taxes en souffrance telles que citées plus les frais d'annonce, si les taxes ne sont pas payées auparavant.

No. d'enrôlement.	Description de la propriété.	Montant des arrérages.	Coût d'annonce.
29	Lot 2 — Bloc 2	$42.05	.75c
33	Lot 6 — Bloc 3	38.68	.75c
44	Lot 12 — Bloc 4	11.33	.75c
63	Lot 4 — Bloc 7	16.05	.75c
68	Maison	26.27	.75c
70	Maison et Echoppe	6.24	.75c
73	Maison	5.02	.75c

VILLAGE DE DEBDEN,

par U. G. BRUNET, Secrétaire-Trésorier.

PETITES AFFICHES

Tarif

TROUVES DEMANDES— Location maison, chambres, magasins, etc. —à vendre, Perdu, Trouvé, etc.— 25 Mots ou moins, 50 cents. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 5 insertions pour $2.00.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS— 50 cents par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a/s du "Patriote de l'Ouest". Prince-Albert, Sask.

A VENDRE

TABAC NATUREL, en feuille, récolte de 1926, 18 variétés. Tabac coupé, mélangé, doux, expédié sur demande. Liste de prix et échantillon 1-20, 10c. Adresse J.-J. Gareau, St-Roch de l'Achigan, Québec. 8-T.-F

MIEL PURE A VENDRE — $9.00 la caisse de 60 lbs. Chaque caisse contient six chaudières de 10 livres. S'adresser à Maison St-Joseph d'Otterburne, Otterburne, Man. 28-37-P

MAGASIN général à vendre dans un centre canadien-français. Eglise catholique et école. Très bonne clientèle et affaires excellentes, mais des raisons urgentes m'obligent à vendre. S'adresser à Boîte "EH" a/s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 29-32-P

BOUTIQUE de forge, outillage complet; excellent achat. Pour conditions, s'adresser à M. Joseph Lavasseur, Gravelbourg, Sask. 24-33-P

TERRES A VENDRE

PLUSIEURS BONNES TERRES à vendre dans la région de Laflèche et des environs. Prêts sur fermes. Assurances, etc. Agence Moreau, Laflèche, Sask. 29-c

TERRE A VENDRE à trois milles et demi du village de Marcelin. Superficie de 225 acres dont 165 en culture et 20 en jachère. Bonnes bâtisses. Pour prix et conditions de vente, s'adresser à M. James McArthur, Marcelin, Sask. 29-33-P

LEÇONS DE MUSIQUE

LEÇONS DE THEORIE par correspondance. Suit en français ou en anglais. S'adresser à Mme Morrier, Suite 104, Edifice Carlton Prince-Albert Sask.

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture, International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 29-c

JEUNE homme désire correspondre avec jeune fille distinguée. Age de 19 à 24 ans. But: l'avenir le dira; réponse assurée. S'adresser à Boîte P.B. a/s du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. X-29-P

HOTEL A LOUER

MAGNIFIQUE Hotel à louer à $150 par mois pour une période de pas moins de trois ans. On vendra aussi toute la literie et les profits. Pour détails s'adresser à Madame C. Couture, Hotel Kinistino, Kinistino, Sask. 28-33-P



AVIS

Loi des Cotisations Scolaires

Avis est par les présentes donné qu'en vertu de la Loi des Cotisations Scolaires, Son Honneur le Juge [illegible] a fixé le mercredi, 30ème jour de décembre, 1927, à 2 hrs de l'après-midi, au Palais de Justice de Prince-Albert, ou à toute autre heure et endroit où pourra siéger la Cour [illegible]

Daté à Régina, ce [illegible] jour de septembre, 1927.

J. J. SMITH,
Sous-Ministre des Affaires Municipales.

On demande 50 CANADIENS-FRANÇAIS

DE $5. A $10. PAR JOUR

Nous désirons immédiatement 50 Franco-Canadiens sans expérience que nous préparerons pour de lucratifs emplois tels que mécaniciens, chauffeurs, ingénieurs, experts en électricité pour ateliers de ville et de campagne. Nous désirons aussi des hommes qui feront l'apprentissage du métier de coiffeur, emploi qui paye de $25 à $60 par semaine; nous préparons aussi des briqueteurs, plâtriers, etc. Notre département des emplois vous aidera à bien choisir. Demandez immédiatement notre catalogue gratuit de 40 pages contenant la liste des positions.

HEMPHILL TRADE SCHOOLS, LIMITED

119-20ème RUE EST — SASKATOON, SASK.

Succursales:—Winnipeg, Régina, Edmonton, Calgary, Vancouver, Toronto et Montréal, sans compter les villes aux États-Unis.